



Anne IBANEZ

EXPERT COMPTABLE inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées
COMMISSAIRE AUX COMPTES membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Toulouse

**ASSOCIATION SOLIDARITE
PYRENEES**

41 Avenue Marcelin ALBERT

66000 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

ASSOCIATION SOLIDARITE PYRENEES

41 Avenue Marcelin ALBERT
66000 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2017

Aux membres de l'Association SOLIDARITE PYRENEES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOLIDARITE PYRENEES, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

- sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'exhaustivité et le rattachement à l'exercice des subventions d'exploitation reçues.
- sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association SOLIDARITE PYRENEES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Gaillac, le 18/05/2018

Anne IBANEZ
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	30 354	25 178	5 176	12 927
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 000		5 000	5 000
	Constructions	434 099	210 935	223 164	249 455
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	13 943	6 420	7 524	9 030
	Autres immobilisations corporelles	152 471	95 931	56 539	45 279
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	6 000	6 000			
Créances rattachées à des participations	100 500	95 500	5 000		
Autres titres immobilisés	1 542		1 542	542	
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 635		9 635	7 830	
TOTAL (I)	753 544	439 964	313 580	330 062	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				852
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	15 155		15 155	19 691
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	13 897		13 897	7 770
	Autres créances	73 389		73 389	172 668
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 361 714		1 361 714	1 042 453	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	15 876		15 876	14 063
	TOTAL (II)	1 480 030		1 480 030	1 257 496
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 233 575	439 964	1 793 611	1 587 559

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

14 635

7 830

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAG

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	578 724	578 724
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	197 748	197 748
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	188 392	188 392
	Report à nouveau	164 256	114 083
	Résultat de l'exercice	20 723	50 173
	Total des fonds propres	952 095	931 372
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	55 000	55 000	
- Legs et donations	54 347	54 347	
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	(48 134)	(48 134)	
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	67 979	71 435	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	129 191	132 647	
Total des fonds associatifs	1 081 286	1 064 019	
Provisions	Provisions pour risques	19 000	19 000
	Provisions pour charges	135 290	92 430
Total des provisions	154 290	111 430	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	160 000	
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés	160 000		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	129 076	125 071
	Emprunts et dettes financières divers	8 257	6 390
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 707	69 685
	Dettes fiscales et sociales	174 305	210 586
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	689	378	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	398 035	412 110	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 793 611	1 587 559	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	20 722,75	50 172,65	
(1) Dont à moins d'un an	398 035	313 625	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	30 591		
ENGAGEMENTS DONNES			

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAG

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	78 860	46 736
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	2 385 834	2 168 370
	Dons	55 441	37 053
	Cotisations	3 890	685
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	31 145	11 915
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	153 454	162 319
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	2 708 624	2 427 078	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock	852	1 026
	Autres achats et charges externes	690 748	494 435
	Impôts, taxes et versements assimilés	95 394	89 474
	Rémunération du personnel	1 095 383	1 132 499
	Charges sociales	443 426	451 570
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	56 573	63 711
	Dotation aux provisions	135 290	92 430
	Autres charges	12 235	10 634
	Total des charges d'exploitation	2 529 900	2 335 779
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		178 724	91 299
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 940	579
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		101 500
	Intérêts et charges financières	3 111	3 009
2 - RESULTAT FINANCIER		(1 171)	(103 930)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		177 553	(12 631)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	4 230	85 803
	Charges exceptionnelles	1 060	23 000
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 170	62 803
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		160 000	
TOTAL DES PRODUITS		2 714 794	2 513 460
TOTAL DES CHARGES		2 694 071	2 463 288
EXCEDENT ou DEFICIT		20 723	50 173
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes sont établis et présentés conformément aux nouveaux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 793 611 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 714 794 euros** et un total **charges** de **2 694 071 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **20 723 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAG

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

Immobilisations

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes
30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres immobilisations incorporelles	41 093		4 830		15 568
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 093		4 830		15 568

CORPORELLES						
		Terrains	5 000			
	Constructions sur sol propre	129 582				129 582
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement	420 559			116 043	304 517
	Instal technique, matériel outillage industriels	44 561		949	31 566	13 943
	Instal., agencement, aménagement divers	7 031		22 454	7 031	22 454
	Matériel de transport	69 029			19 766	49 263
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	175 554		4 053	100 086	79 521
	Autres immobilisations corporelles	2 450			1 217	1 232
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	853 766		27 456		275 709

FINANCIERES						
		Participations et créances rattachées	101 500		5 000	
	Autres titres immobilisés	542		1 001		1 542
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	7 830		1 805		9 635
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	109 872		7 806		117 677

TOTAL	1 004 730		40 091		291 277	753 544
--------------	------------------	--	---------------	--	----------------	----------------

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes
30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Autres	28 166	12 581	15 568	25 178
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 166	12 581	15 568	25 178
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	92 417	6 479		98 896
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	208 269	19 812	116 043	112 039
Instal technique, matériel outillage industriels	35 531	2 455	31 566	6 420
Autres instal., agencement, aménagement divers	7 031	2 074	7 031	2 074
Matériel de transport	54 109	3 661	19 766	38 005
Matériel de bureau, mobilier	145 953	8 895	100 086	54 762
Autres immobilisations corporelles	1 692	616	1 217	1 091
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	545 002	43 993	275 709	313 286
TOTAL	573 168	56 574	291 278	338 464

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes
30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	100 500	100 500	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 635	9 635	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 897	13 897	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	6 170	6 170	
	Divers	44 750	44 750	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	22 469	22 469		
Charges constatées d'avances	15 876	15 876		
TOTAL DES CREANCES		213 297	213 297	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	30 591	30 591		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	98 485	98 485		
	Emprunts et dettes financières divers	8 257	8 257		
	Fournisseurs et comptes rattachés	85 707	85 707		
	Personnel et comptes rattachés	93 700	93 700		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 605	80 605		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	689	689		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		398 035	398 035		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		12 272			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		36 743			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		249	(249)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 640	33 123	(4 483)	-13,53
Dettes fiscales et sociales	109 124	101 499	7 625	7,51
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	137 765	134 871	2 893	2,15

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			15 876
ORANGE		15 876	
LOYER			
BAUDRY			
ASSURANCE			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			15 876

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	43 114			43 114
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise	337 861			337 861
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	197 748			197 748
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	58 142			58 142
Autres réserves	130 250			130 250
Report à nouveau	114 083	50 173		164 256
Résultat de l'exercice	50 173	(29 450)		20 723
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	55 000			55 000
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	54 347			54 347
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	(48 134)			(48 134)
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	71 435	(3 456)		67 979
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	1 064 019	17 267		1 081 286

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes
30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés INVESTISSEMENT PROJET MAISONS RELAIS			160 000	160 000
TOTAL			160 000	160 000

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes
30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en euros

BENEVOLAT

Les personnes bénévoles au cours de l'exercice 2017 sont les suivantes :

- 2 Médecins à l'accueil de jour (tous les mardis matins et tous les jeudis matins : 60 euros x 3 heures x 2 x 47 semaines) ;
- 1 Médecin au CHRS Mas Saint Jacques tous les mercredis soirs (60 euros x 2 heures x 47 semaines);
- 1 Agent Accueil de jour trois jours par semaine (3.5 h x 3 x 14.72 x 47 semaines);
- 3 Bénévoles pour des cours de Français à Saint Joseph (3 heures x 3 x 20 euros x 47 semaines)

Evaluation bénévolat 2017 38 284 euros

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

37 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC

Tableau de passage du résultat comptable au résultat du compte administratif

	Total	CONGES PAYES					
Résultat comptable (a)	20 723						
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs (b)	+	+	+	+	+	+	+
	-	-	-	-	-	-	-
Résultat économique (c = a + b)	20 723						
Dépenses non opposables aux tiers financeurs (d)	+	7 625	+	+	+	+	+
	-	-	-	-	-	-	-
Produits non opposables aux tiers financeurs (e)	+	+	+	+	+	+	+
	-	-	-	-	-	-	-
Résultat du compte administratif (f = c + d + e)	28 348	7 625					

ANNE IBANEZ

Commissaire aux Comptes

30 Avenue de l'Europe - 81600 GAILLAC